

page 191 lectures



Ungoverning: The Attack on the Administrative State and the Politics of Chaos

Nancy L. Rosenblum et Russell Muirhead

Princeton, Princeton University Press, 2024, 280 pages

Une fièvre américaine. Choisir les juges de la Cour suprême

Julien Jeanneney

Paris, CNRS Éditions, 2024, 392 pages

Interpréter la Constitution américaine. La lettre ou l'esprit

Stephen Breyer

Paris, Odile Jacob, 2024, 368 pages

L'élection de Donald Trump et les décisions annoncées depuis son investiture constituent sans doute l'événement majeur de l'année, sinon de la décennie. Pour deux raisons. La première, qu'on avait tendance à minorer à force d'évoquer l'inexorable déclin de la puissance américaine, est que les États-Unis restent une hyperpuissance dont le leadership influence l'ordre mondial. La seconde tient évidemment à la personnalité disruptive de son président, dont l'absence de filtre et le goût pour la provocation réservent quasiment chaque jour son lot d'annonces hilarantes et effarantes.

Les impacts de cette élection et de ces déclarations tonitruantes – pas toujours suivies d'effet – sur la marche du monde peuvent se ressentir et s'analyser à plusieurs niveaux. Le plus intéressant, du point de vue de *Politique étrangère*, est l'effet sur l'équilibre international, les crises que les initiatives américaines risquent de causer avec la Chine, la Russie, les alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, ou les espoirs de paix – même si on n'y croit guère... – qu'elles font naître en Ukraine, en Palestine ou dans la péninsule coréenne. Mais il en est d'autres qui ressortissent au champ des études internationales. On pense à l'économie et aux conséquences, tant externes qu'internes, qu'auront, par exemple sur le commerce international, les annonces trumpiennes. Ces trois ouvrages s'intéressent à un autre sujet : l'État de droit. Ils ont le défaut d'avoir été publiés tous trois l'an dernier, avant l'élection présidentielle. Pour autant, ils offrent des perspectives intéressantes sur ce qui s'est passé durant la première présidence Trump (2016-2020) et ce qui risque de se passer durant la seconde.

Russell Muirhead et Nancy L. Rosenblum, professeurs à Dartmouth et à Harvard, anciens élèves l'un et l'autre à Harvard, représentants presque caricaturaux d'une élite intellectuelle horrifiée par la double élection de Trump, signent *Ungoverning*. Tout est dans le titre, quasiment intraduisible. Trump, nous disent-ils, ne veut pas réformer l'État, ni le réduire (en anglais : *downsize*, *streamline*) comme avant lui Reagan avait eu l'ambition de le faire. Avec un nihilisme qui défie l'entendement – car un gouvernement fort a besoin d'un État fort pour diriger –, il veut le détruire.

Un tel projet est original. Certes, l'État, ses pouvoirs, son coût, constituent depuis longtemps un enjeu politique aux États-Unis (comme dans le reste du monde). Roosevelt réussit à sauver l'Amérique de la dépression en augmentant considérablement les interventions étatiques. En réaction, depuis cette époque, la droite républicaine milite pour réduire l'emprise de l'État. Cette démarche est motivée par des considérations budgétaires : l'État coûte cher. Elle tient aussi à des considérations philosophiques et au primat donné à la liberté individuelle. L'originalité de Trump tient à son radicalisme : son projet, à supposer qu'il en ait un clairement formulé, car le leader ne s'embarrasse pas d'idéologie, ne vise pas à faire des économies, ni même à défendre les libertés individuelles. Il a identifié un ennemi, qu'il livre à la vindicte populaire, le *deep state*, et entreprend de s'en débarrasser quoi qu'il en coûte.

Muirhead et Rosenblum, en bons politistes, examinent les racines de ce projet et ses clés d'explication. Ayant co-écrit ensemble en 2019 un livre sur le conspirationnisme, ils soulignent combien les réseaux sociaux, la prolifération de fausses nouvelles qui y circulent, la remise en cause systématique de l'expertise, fragilisent le débat démocratique. Ils consacrent un chapitre très éclairant au Parti républicain, à son évolution pendant les années 1990, à l'influence déterminante et sous-estimée de Newt Gingrich à cette époque. À ce propos, la principale opposition à Donald Trump – on commence à en voir les prémisses – pourrait peut-être venir de l'intérieur de son parti plutôt que de l'opposition démocrate. Ils en consacrent un autre, tout aussi éclairant, aux catégories auxquelles on peut ou ne peut pas rattacher le trumpisme. Ils soutiennent à ce titre que le fascisme n'est pas une catégorie opérante pour le comprendre, en écho au débat qui opposait dans les colonnes du *Monde* le 3 mai dernier Marc Lazan et Olivier Burtin sur la vraie nature du trumpisme.

On pourrait leur reprocher de ne pas prendre en compte la sociologie de l'électorat trumpiste et sa géographie. Mais ce serait leur faire un procès injuste : leur livre n'est pas un ouvrage de sociologie mais de science politique.

Le deuxième ouvrage est l'œuvre d'un jeune juriste français qui s'est intéressé à un sujet passionnant : la désignation des juges à la Cour suprême américaine. On sait la place qu'occupe la Cour suprême dans le régime américain de *checks and balances*, de poids et de contrepoids. On sait l'autorité qu'elle exerce et le respect qu'elle inspire. On connaît aussi vaguement le mode de désignation de ses membres : proposés par le président, ils doivent être approuvés par le Sénat. Avec Julien Jeanneney, on apprend les fondements constitutionnels de cette procédure, instaurée dès l'origine, et ses modalités pratiques qui ont évolué avec le temps, l'audition des postulants ne devenant une pratique coutumière qu'à partir du début du XX^e siècle.

On comprend les enjeux de pouvoir qui opposent plusieurs catégories d'acteurs : les candidats eux-mêmes dont la vie privée, les publications et chacun des jugements rendus sont scrutés ; les sénateurs qui, selon qu'ils appartiennent au parti du président ou lui sont hostiles, trouvent, dans les auditions et questions qu'ils posent aux impétrants, l'occasion de se mettre en valeur (Joe Biden présida la

Commission judiciaire pendant huit ans, y siègea pendant plus de vingt ans et en fit un tremplin vers la Maison-Blanche) ; les lobbies ; et l'opinion publique qui joue en coulisses un rôle déterminant.

On découvre surtout, dans un ouvrage qui fourmille d'anecdotes sans jamais se départir d'une parfaite composition, quelques épisodes marquants de la vie de la Cour. En couverture de l'édition brochée publiée au CNRS figure une photo de Clarence Thomas, proposé en 1991 par George Bush père et dont les auditions furent parasitées par les accusations d'agression sexuelle portées contre lui. Clarence Thomas fut finalement approuvé à une très courte majorité par un Sénat qui redoutait qu'on l'accuse de racisme contre ce juge noir d'origine très modeste. Quatre ans plus tôt, Robert Bork, proposé par Ronald Reagan, avait eu moins de chance. La candidature de cet immense juriste, tenant d'une ligne très conservatrice, fut rejetée par un Sénat à majorité démocrate. Pendant ses deux mandats, Barack Obama nomma deux juges, deux femmes. Son troisième candidat, Merrick Garland, ne fut pas validé par un Sénat à majorité républicaine qui fit durer la procédure dans l'attente de l'élection présidentielle de novembre 2017. Donald Trump en nomma trois qui firent tous débat, même si leurs compétences juridiques n'étaient pas contestables (le temps n'est plus depuis le milieu du ^{xx}^e siècle où le président pouvait se permettre de proposer un candidat qui ne possédât pas une solide expertise juridique, ne soit pas diplômé des meilleures universités et n'eût pas effectué toute sa carrière dans les tribunaux).

Le troisième ouvrage est l'œuvre de Stephen Breyer, ancien juge de la Cour suprême qui s'en est retiré avant la fin du mandat de Joe Biden, afin de permettre à celui-ci de nommer, pour le remplacer, un juge libéral. S'il n'est pas aussi « iconique » que Ruth Bader Ginsburg, Stephen Breyer n'est pas inconnu en France. La raison en est qu'il parle parfaitement notre langue, qu'il y vient très souvent pour donner des conférences et que ses livres y sont traduits et publiés. Nous avons ici même rendu compte de celui qu'il avait consacré à la place, limitée, du droit international dans le droit constitutionnel américain (*La Cour suprême, le droit américain et le monde*, recensé dans *Politique étrangère*, vol. 81, n° 1, 2016). Dans ce cinquième ouvrage traduit en français, Stephen Breyer choisit d'évoquer le débat, fort aride en apparence, qui oppose les textualistes aux intentionnalistes. Les premiers, dont le juge Scalia fut jusqu'à sa mort en 2016 le chef de file, prônent une lecture textuelle de la Constitution, entendant ne pas trahir le sens que les Pères fondateurs avaient voulu lui donner. Tout autre approche serait à leurs yeux condamnable car dépendant de l'esprit du temps et sujette à débat. Les seconds considèrent que la Constitution est un texte vivant qui, pour conserver son autorité, doit être lu à la lumière d'un contexte social et politique ayant évolué depuis l'époque de sa rédaction.

Ce débat peut sembler fort étonnant vu de France, où il ne se pose pas dans les mêmes termes. On ne sache pas qu'il divise les juges de notre Conseil constitutionnel. On le sait d'autant moins qu'à la différence des États-Unis, la répartition des voix n'y est pas connue et que les opinions dissidentes ou séparées – c'est-à-dire la possibilité pour un juge de rédiger une opinion distincte de celle de la majorité de la Cour – n'y sont pas autorisées. Si le juge constitutionnel français

est textualiste – son rôle est d’abord et avant tout de vérifier si les lois qui lui sont déferées respectent le texte de la Constitution –, il ne s’interdit pas une démarche plus proactive, qui rappelle celle des intentionnalistes américains : ainsi en dégageant de sa propre initiative des principes à valeur constitutionnelle qui ne figurent pas *expressis verbis* dans la Constitution, comme le principe de respect de la dignité humaine ou celui de fraternité.

Le sujet peut sembler bien technique, susceptible de n’intéresser que quelques rares juristes. Stephen Breyer prend le temps de le rendre accessible en ponctuant sa présentation d’exemples très concrets. Il évoque par exemple l’annulation de la réglementation anti-tabac mise en œuvre par la *Food and Drug Administration* au motif que cette agence fédérale n’était compétente que pour réglementer les « médicaments ». Il évoque aussi longuement le texte du deuxième amendement qui, pris au pied de la lettre, reconnaît au « peuple » le droit de détenir et de porter des armes, même si une telle conception se comprenait à l’époque de sa rédaction dans le contexte bien particulier du débat qui opposait le Congrès aux États fédérés sur le droit de constituer des milices armées, alors que, selon lui, au regard notamment du nombre d’homicides par armes à feu commis, une approche plus restrictive serait aujourd’hui d’intérêt général.

Sans rien trahir du secret du délibéré, Stephen Breyer évoque quelques-unes des décisions les plus récentes et les plus polémiques, sur le financement des campagnes électorales, la protection de l’environnement ou l’avortement (par cinq voix contre quatre, la Cour a renversé en 2022 sa célèbre décision *Roe v. Wade* qui, en 1973, protégeait le droit de toute femme de se faire avorter).

On dit fréquemment qu’il ne faut pas compter sur les tribunaux américains pour entraver le pouvoir de Donald Trump. La raison en serait notamment que la majorité de la Cour suprême lui serait acquise. Le jugement peut sembler hâtif. D’une part, on voit des tribunaux locaux prendre des décisions courageuses, annulant par exemple les licenciements massifs décidés par Elon Musk. D’autre part, même si sa majorité penche désormais à droite et que le pedigree de certains de ses membres nommés par Donald Trump ne laisse d’inquiéter, la Cour suprême ne validera pas systématiquement toutes les mesures prises, comme l’a montré sa récente décision sur l’expulsion illégale d’un réfugié salvadorien.

Yves Gounin
Conseiller d’État

Relations internationales

LE DÉFI DE LA PAIX. REMODELER LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Anne-Cécile Robert
Paris, Dunod, 2024, 288 pages

Voici quelques années, on ne pouvait évoquer le multilatéralisme sans en célébrer les bienfaits. Qu'en est-il, aujourd'hui, alors que le Nord boude le Sud et réciproquement ? Qui oserait interrompre les colloques singuliers, signaler l'existence d'enceintes prévues pour débattre, proposer, décider ?

C'est la première vertu de ce livre que de remettre en lumière ces acteurs essentiels : les organisations internationales. Second mérite : celui de se concentrer sur l'objectif capital de la restauration et du maintien de la paix.

Anne-Cécile Robert n'a pas besoin d'insister pour que l'on convienne de l'absence de vergogne des pays qui condamnent aujourd'hui ce qu'ils pratiquaient trente ans plus tôt en matière d'agressions et de « deux poids, deux mesures ». L'auteure est fondée à souligner que le maintien de la paix est la raison même de l'ONU. Les développements de la Charte sur la coopération économique et sociale, la promotion des droits de l'homme sont certes bienvenus mais ils doivent se lire en rapport avec le service primordial de la paix ; la force étant prohibée par l'article 2, paragraphe 4 de la Charte.

Les sanctions, qui se traduisent par des mesures matérielles, sont des actes de force. Elles ne sont donc légales que

décidées comme des mesures collectives ordonnées : non par tels ou tels États mais par le Conseil de sécurité. La pratique actuelle s'éloigne donc de la Charte et ne peut être justifiée que par référence à l'article 51 de la Charte autorisant la légitime défense, individuelle ou collective.

Le rôle de l'ONU a évolué. Les pays du tiers-monde qui avaient cru pouvoir bâtir un nouvel ordre économique international ont renoncé face au barrage dressé par l'Occident. En revanche, l'ONU a pris le tournant de la judiciarisation. Mais on regrettera qu'Anne-Cécile Robert n'ait pas davantage traité du choix entre la justice et le couple vérité/réconciliation. Il y a là une différence d'approche entre l'Occident et plusieurs pays du Sud : châtiment ou pardon, valeurs occidentales ou valeurs asiatiques....

Le titre *Le défi de la paix* est justifié, mais le sous-titre un peu trompeur. L'auteure a rassemblé les pièces du dossier, et décrit les propositions de réforme. Une seule a véritablement émergé : le mécanisme de la responsabilité de protéger. Pourquoi ce demi-succès ? Parce qu'on en a fait un attribut de la souveraineté des États. Si ceux-ci échouent à assumer la responsabilité de protéger leurs populations, le pouvoir est donné à l'ONU de se substituer à leurs défaillances.

Dissipons l'impression que le Conseil de sécurité se fragmente en blocs opposés et immuables. Anne-Cécile Robert évoque un P3 : les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. La réalité est mouvante et, pendant l'affaire irakienne, la France fut plus souvent membre d'un P3 avec la Russie et la Chine.

La mobilité du jeu onusien est gage de liberté. C'est pourquoi l'auteure a raison de mettre en garde contre la tendance visant à s'éloigner de l'institution onusienne, à créer et privilégier de nouvelles instances (G7, G20, etc.). Le président Mitterrand était inquiet de cette dérive, et il appelait à s'opposer à la transformation du G7 en organe de direction politique. Ce combat est constant. Il implique que le regard sur l'ONU, grâce à des études aussi sérieuses que celle d'Anne-Cécile Robert, soit empreint d'une vraie vertu diplomatique : le respect de l'autre.

Alain Dejammet

GÉOPOLITIQUE DES DÉTROITS. ENJEUX DE CONTRÔLE DE PASSAGES STRATÉGIQUES

Frédéric Lasserre et Pauline Pic
Paris, Le Cavalier bleu, 2025,
184 pages

Espaces générateurs de flux transversaux et longitudinaux, le Pas de Calais, le Bosphore, Gibraltar, Malacca, Ormuz, Bab-el-Mandeb, Magellan ou Øresund représentent des passages obligés pour les hommes et les marchandises. Mais les détroits sont aussi des points de jonction entre pays séparés par des intérêts divergents : des îles Kouriles du Sud au détroit du Groenland en passant par les Dardanelles, du canal de Suez à celui de Panama. Points de passage incontournable en temps de paix comme en temps de guerre, les détroits sont devenus théâtres des conflits géopolitiques. De la Chine à la mer Baltique jusqu'aux îles de l'Asie du Sud-Est, la guerre a souvent été la seule réponse aux différends stratégiques et commerciaux.

Il a fallu attendre jusqu'en 1982 pour que les États membres de l'ONU signent la convention de Montego Bay – la première à proposer une réelle assise juridique tentant à pallier l'absence de réglementation des espaces maritimes, avec une répartition entre mer territoriale, zone économique exclusive et haute mer. Un contrôle juridique nécessaire pour organiser les rivalités à la fois politiques et économiques découlant souvent de différends commerciaux : 90 % du commerce mondial transitent par les passages stratégiques de Bab-el-Mandeb, Malacca, Suez, Panama ou Gibraltar. Souvent sécurisés par des bases militaires, ces détroits sont stratégiques en ce qu'ils sont le reflet des rapports de force entre puissances, justifiant la présence anglaise à Gibraltar, espagnole à Ceuta et Melilla, groenlandaise islandaise et britannique à Keflavík en Islande, franco-britannique et américaine dans le détroit d'Ormuz, émirati dans l'île de Socotra au Yémen. La force militaire est en réalité étroitement liée aux rivalités de suprématie territoriale entre la Russie et le Japon pour le territoire des îles Kouriles, ou entre les États-Unis et la Chine, cette dernière récusant la présence américaine dans l'archipel des Ryūkyū à proximité du détroit de Taïwan.

Il s'agit donc de pallier une vulnérabilité qui peut être à la fois technique, économique, politique, militaire ou environnementale. Si Malacca constitue un véritable dilemme du fait des tensions qui s'accumulent en mer de Chine et dans l'archipel indonésien, contourner Suez et Bab-el-Mandeb ne s'avère guère facile, et les difficultés surgissent autour du canal de Panama. C'est pourquoi le choix des routes arctiques pourrait paraître le plus aisé, en dépit des risques environnementaux. Peut-on dès lors envisager des alternatives continentales ? Doubler le canal de Panama par la construction d'une voie ferrée ou par un corridor bi-océanique Brésil-Chili ;

créer de Nouvelles routes de la soie par de nouveaux corridors terrestres en Asie centrale ou entre la Chine et le Pakistan ou l'Inde ; relier les différents ports par des corridors économiques, par exemple entre l'Inde, l'Asie mineure et l'Europe ? Tous ces projets se heurtent à de multiples difficultés.

Ce long périple à travers les océans permet au lecteur d'acquérir une vision objective sur leur importance stratégique, dans un contexte géographique où il n'y a plus de véritables frontières. La mer se perd en effet dans cette « organisation spatiale spécifique » voulue par la mondialisation.

Francesca Celi

LA RUÉE VERS L'ESPACE. NOUVEAUX ENJEUX GÉOPOLITIQUES. LA GUERRE DU CIEL EST DÉCLARÉE

Xavier Pasco

Paris, Tallandier, 2024, 368 pages

À la suite de son précédent ouvrage *Le nouvel âge spatial. De la guerre froide au New Space*, Xavier Pasco propose ici une remise en contexte des dynamiques observables dans le domaine spatial. Le livre s'attache à examiner et à interroger, quitte à les réfuter, les récits entourant cette nouvelle « ruée vers l'espace ».

La première partie, intitulée « L'espace en mutation », s'attache à démontrer, chiffres à l'appui, le bouleversement en cours et l'accélération spectaculaire des activités dans le domaine spatial. Il note l'augmentation des « surprises stratégiques », et le mot de « sidération » revient souvent pour caractériser l'attitude des spécialistes, des acteurs historiques, voire de pays entiers face aux

évolutions rapides du domaine. Cette première partie brosse un panorama marqué par la domination toujours écrasante des États-Unis, mais aussi par les avancées considérables de la Chine et plus récemment de l'Inde. Il note la dégradation spectaculaire de la place de la Russie dans la hiérarchie des puissances spatiales, et les grandes difficultés de l'Europe pour négocier ce changement de *tempo*.

La seconde partie, « L'espace en tension », rend compte de la croissance des dynamiques de compétition dans l'espace : industrialisation de l'orbite basse, exploration de la Lune et militarisation de l'espace sont ici les illustrations des nouvelles aires de confrontation et de réorganisation de la géopolitique spatiale – qui sont explorées en détail jusque dans des dimensions techniques comme l'attribution de fréquences ou l'occupation des orbites. L'espace agit ici comme un miroir grossissant du contexte international, le domaine étant volontiers utilisé comme théâtre d'une rhétorique agressive au service d'une nouvelle confrontation de puissances.

Si la conclusion témoigne d'une grande continuité historique dans les raisons qui poussent les puissances géopolitiques à utiliser l'espace (raisons militaires, de prestige, de progrès technique et scientifique), l'ouvrage note, au fil du récit, la rupture substantielle qui s'est opérée dans le rapport des sociétés humaines à l'espace, en comparaison des années pionnières. Il constate une forme de banalisation des activités spatiales, matérialisée par des lancements de plus en plus fréquents, l'occupation d'orbites par des constellations, et la disponibilité toujours plus grande de services permis par les satellites *via* les technologies de l'information.

Si nombre de ces évolutions ont bien sûr permis des améliorations notables de l'efficacité des appareils militaires, de la connaissance du climat ou de la vie quotidienne, l'auteur indique cependant que, dans l'intervalle, une certaine idée romantique, sanctuarisée voire sacralisée, des activités spatiales s'est perdue. L'espace n'est plus considéré comme un domaine à part mais tend à devenir une partie de l'infrastructure numérique de la terre, et donc soumis aux mêmes enjeux, dans un environnement international de plus en plus brutal.

Cet ouvrage offre une analyse lucide et raisonnable de l'accélération actuelle, en recontextualisant ses différentes composantes. L'auteur porte un regard peu optimiste mais d'une grande objectivité sur les défis actuels du domaine spatial, et ouvre des perspectives sur l'avenir de l'Europe. Un livre important, chronique fine d'un changement d'époque.

Paul Wohrer

Sécurité/Stratégie

LA GUERRE À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. QUAND LES MACHINES PRENNENT LES ARMES

Laure de Roucy-Rochegonde
Paris, PUF, 2024, 344 pages

L'IA est aujourd'hui omniprésente, jusqu'à s'inviter dans l'illustration de couverture de ce livre. La guerre ne saurait y échapper.

Le titre accrocheur dissimule un propos substantiel et une réelle ambition : celle d'ordonner la cacophonie des enjeux et des discours, portés par des intérêts variés, à travers l'édification d'une théorie du contrôle de la force, clé de voûte de l'ouvrage.

L'argument central repose sur un paradoxe : en dépit d'un consensus sur la nécessité d'un contrôle humain des systèmes d'armes létales autonomes (SALA), leur autonomie empêche l'émergence d'une régulation effective. L'auteure identifie un vide conceptuel autour de la notion même de contrôle de la force, qualifiée d'impensé de l'environnement normatif international. La première partie de l'ouvrage conceptualise le contrôle de la force comme produit d'une méta-norme relative aux conceptions qu'ont les acteurs d'un usage approprié de la force. Selon l'auteure, cette méta-norme est aujourd'hui en transition, mise à mal par l'essor des SALA. Les parties suivantes déclinent cette théorie à travers trois formes de contrôle : humain (chapitres 3 et 4 : un contrôle par et pour l'humain), politique (chapitres 5 et 6 : un contrôle des acteurs non étatiques et des organisations militaires) et international (chapitres 7 et 8, en lien avec la compétition entre États et le multilatéralisme).

La force de l'ouvrage réside dans sa capacité à ordonner un matériau dense et technique à l'aide d'un cadre théorique structurant. On peut néanmoins formuler certaines réserves. La notion de méta-norme revêt une dimension clairement sociologique, qui reste relativement peu explicitée et exploitée, notamment quant à ses implications épistémologiques. Par ailleurs, la distinction entre les trois formes de contrôle semble parfois artificielle : si le contrôle humain apparaît central, les

contrôles politique et international semblent rattachés à l'édifice théorique, ce qui engendre quelques redondances ou incohérences. De même, la portée de la théorie, au-delà du cas des SALA, reste à démontrer. En somme, la théorie sert ici de structure aux idées développées mais pourrait être plus consolidée, ce qui ne retire rien à l'utilité des analyses conduites dans chacun des chapitres.

Le titre, promettant une réflexion large sur « la guerre à l'ère de l'IA », peut induire en erreur : l'analyse se concentre presque exclusivement sur les SALA, laissant de côté d'autres applications militaires de l'IA qui, certes, menacent moins directement le contrôle humain sur la force. On comprend ce choix eu égard à la théorie développée. Enfin, si de nombreuses références à la mythologie et à la science-fiction apportent une respiration littéraire bienvenue, elles pourraient être perçues comme entretenant une certaine mythification du sujet, déjà trop présente dans les discours médiatiques.

En dépit de ces nuances, l'ouvrage constitue une précieuse contribution au débat. Il propose un cadre conceptuel original, s'appuie sur une documentation riche et complète, et est plaisant à lire. Les chercheurs y trouveront matière à réflexion ; les praticiens, des outils conceptuels utiles ; les non-spécialistes, une entrée accessible pour un sujet à forts enjeux. Il s'agit dès lors d'un livre important pour quiconque s'intéresse à l'IA militaire.

Louis Perez

Europe

PROTECTING DEMOCRACY IN EUROPE: PLURALISM, AUTOCRACY AND THE FUTURE OF THE EU

Tom Theuns

Londres, Hurst, 2024, 336 pages

Comment lutter contre l'érosion démocratique et la progression de l'autoritarisme au sein même de l'Union européenne (UE) ?

Même s'il revient dans sa première partie sur l'érosion des normes démocratiques dans certains pays de l'Union – en particulier en Pologne sous le PiS, et surtout la Hongrie du Fidesz –, les insuffisances nationales de ces pays ne constituent pas le thème central du livre : il s'agit plutôt ici d'explorer les failles de l'UE qui, en dépit de l'engagement clair des traités pour le maintien de l'état de droit et de la démocratie, a été impuissante à arrêter les tendances autocratiques des gouvernements en question.

Theuns considère que cette impuissance de l'Europe est principalement due à deux facteurs : le « fatalisme de l'appartenance » et la dépolitisation de la question démocratique dans l'UE des années 2000. À cela s'ajoute une inadéquation des instruments à disposition des institutions européennes pour faire rentrer dans le droit chemin les États membres tentés par un autoritarisme croissant. À ce titre, l'auteur souligne avec raison que le jeu bruxellois consistant à pointer tel ou tel acteur (et notamment le Parti populaire européen) pour avoir protégé trop longtemps Viktor Orbán alors que celui-ci détruisait les bases de l'état de

droit en Hongrie est hypocrite, dans la mesure où la complicité avec le recul démocratique en Hongrie et (dans une moindre mesure) en Pologne est beaucoup plus vaste, et inclut la plupart des institutions européennes, notamment la Commission et le Conseil. La première n'a pas eu le courage d'utiliser tous les instruments à sa disposition pour rappeler la Hongrie à l'ordre ; le second a pris prétexte de la protection de la souveraineté pour rester trop longtemps inactif face aux attaques anti-démocratiques du gouvernement hongrois.

Il n'est pourtant jamais trop tard pour bien faire, en particulier quand les autocrates cherchent à exporter leur modèle dans d'autres pays de l'Union. Theuns souligne à juste titre que, depuis le début de la crise du Covid-19, les institutions européennes ont développé plus d'outils, notamment financiers, pour « punir » les États qui ne respecteraient pas les règles du jeu démocratiques – avec un certain succès en Pologne mais un résultat beaucoup plus mitigé en Hongrie, où l'érosion démocratique est plus avancée.

L'auteur appelle donc les institutions (y compris les partis politiques) à utiliser avec plus d'audace les outils déjà à leur disposition, à cultiver le pluralisme démocratique en Europe (ce qui n'équivaut pas à imposer une pensée unique dans l'Union, mais au contraire à rappeler que la démocratie reste l'art de gérer des désaccords parfois profonds dans notre société) et, enfin, à développer de nouveaux outils, beaucoup plus puissants, pour forcer les États qui ne respecteraient pas les règles du jeu à prendre leurs manquements au sérieux. Dans cette optique, Theuns explore de manière intéressante l'idée d'une exclusion permanente de l'UE pour manquement démocratique – une « option

nucléaire » à utiliser certes avec précaution, mais dont la menace pourrait servir de dissuasion contre les pays qui oseraient s'aventurer trop loin dans l'autocratie, rendant leur régime définitivement incompatible avec les valeurs démocratiques portées par l'UE.

Thibault Muzergues

Afrique

THE SELF-DECEPTION TRAP: EXPLORING THE ECONOMIC DIMENSIONS OF CHARITY DEPENDENCY WITHIN AFRICA-EUROPE RELATIONS

Carlos Lopes

Cham, Palgrave Macmillan, 2024,
260 pages

Ce livre porte avant tout sur les relations entre l'Europe et l'Afrique. Pour l'auteur, ancien secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, c'est dans la relation coloniale que s'est jouée la place actuelle de l'Afrique dans le commerce mondial. C'est là que s'est mis en place ce « piège de l'auto-illusion », empêchant la transformation des économies africaines *via* des représentations touchant à la fois les Européens, initiateurs du système économique mondial, mais aussi les élites africaines, plus soucieuses de répondre aux injonctions des bailleurs extérieurs qu'à leur population.

Du côté des Européens, Carlos Lopes déroule avec une belle bibliographie toute l'histoire des rapports inégaux

imposés par la colonisation, *via* la force mais aussi les représentations partagées. Le livre suit chronologiquement les étapes de cette relation, développant le désormais bien documenté enrichissement de l'Europe par le commerce triangulaire, et sa dimension culturelle et psychologique, avec des auteurs africains ou du Sud, notamment Fanon et Cabral.

Il revient sur l'histoire de l'aide au développement, sa proximité initiale avec la notion de charité, l'accent mis dans les années 1980 sur les réformes et l'efficacité de l'aide, puis le retour à l'idée de l'aide comme compensation, avec l'apparition des biens publics mondiaux. La vision est critique : l'aide et son insistance croissante sur la bonne gouvernance renforcent la dépendance et véhiculent l'idée d'une Afrique incapable de répondre à ses besoins.

Surtout, elle accompagne pendant toute la période une politique commerciale européenne basée sur les avantages comparatifs et la spécialisation dans les matières premières, qui a empêché l'émergence d'une industrie et l'insertion de l'Afrique à bon niveau dans les chaînes de valeur mondiales. On suit avec intérêt la comparaison avec l'Asie et son ouverture économique associée à des politiques industrielles fortes. Le cœur du propos de Lopes intervient alors, lorsqu'il dénonce la renégociation de l'accord de Cotonou entre l'Union européenne et six régions du groupe ACP (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), la première refusant de traiter avec l'Union africaine. Il voit là une stratégie délibérée pour affaiblir l'Afrique. Il considère la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) comme une chance de réinstaurer une égalité pour des effets transformateurs.

Le propos panafricain est bien défendu mais une partie du pari annoncé n'est pas tenu : le double piège de l'auto-illusion tourne à sens unique, la majorité des arguments portant contre l'Europe, accusée de malhonnêteté notamment dans l'épisode de Cotonou. La responsabilité des élites africaines est rapidement évacuée, dont la question de la corruption jugée non pertinente pour comprendre les difficultés de l'Afrique à changer son économie.

Lopes redéploie la théorie des termes de l'échange inégaux. Si celle-ci reste toujours valable, elle n'explique pas la *self-illusion* des Africains. Le livre doit cependant être lu, dans la mesure où cette relation économique inégale est au cœur des revendications souverainistes actuelles. Il vaut aussi pour son retour historique, notamment sur l'aide, sa revue de littérature critique incluant de nombreux auteurs du Sud et sa vision globale des enjeux africains.

Élodie Riche

INSURGENT NATIONS: REBEL RULE IN ANGOLA AND SOUTH SUDAN

Paula Cristina Roque

Londres, Hurst, 2024, 408 pages

L'ouvrage de Paula Cristina Roque offre une plongée dans l'histoire récente de deux mouvements rebelles africains. L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), après avoir participé à la lutte armée contre les colons portugais, a contesté le gouvernement du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) qui a pris le pouvoir lors de l'indépendance en 1975. Le Mouvement populaire de

libération du Soudan (SPLM) émerge en 1983, soit 27 ans après l'indépendance du Soudan, pour contester l'islamisation de l'État à Khartoum et revendiquer l'autonomie des territoires du Sud.

À travers ces deux luttes pour une « seconde libération », Roque nous plonge dans des jeux de pouvoir complexes, de la géopolitique globale au tournant de la guerre froide jusqu'aux inimités personnelles au sein des groupes rebelles, en passant par la délicate question de la définition de la victoire dans le cadre des processus de construction nationale. Si le SPLM obtient finalement l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, cette sécession scelle l'éclatement de la rébellion et plonge le nouvel État dans une guerre civile qu'aucun accord ne semble pour l'heure pouvoir arrêter. En Angola au contraire, l'UNITA a perdu la guerre en 2002 et paraissait condamnée à rester dans l'opposition à un régime cadencé par le MPLA, mais c'était sans compter sur les aspirations démocratiques de la jeunesse d'après-guerre qui se tourne aujourd'hui vers elle pour rejeter le vieux parti-État. Les chronologies proposées en annexe offrent des synthèses précieuses pour aller plus loin dans l'histoire de l'Angola et du Soudan du Sud.

La force principale de l'ouvrage tient avant tout à l'effort de comparaison systématique entre les deux trajectoires. Roque montre ainsi combien le charisme et les capacités visionnaires des leaders de l'UNITA et du SPLM (respectivement Jonas Savimbi et John Garang) furent essentiels pour consolider leur capacité (*rebel agency*) à défier des États pourtant soutenus par des géants militaires. Dans un cas comme dans l'autre, les alliances internationales initiales – soutien des États-Unis *via* l'Afrique du

Sud anti-communiste pour l'UNITA, soutien de l'Éthiopie socialiste pour le SPLM – ont permis des victoires militaires et des formes avancées de légitimité auprès des populations civiles, tout en rendant les mouvements particulièrement vulnérables à l'abandon de leurs alliés. Roque détaille également le fonctionnement d'appareils administratifs établis hors de l'État, en particulier dans la ville de Jamba, construite par l'UNITA dans le sud de l'Angola, où ont été posées les bases d'un système d'éducation et de santé nourrissant aujourd'hui une certaine nostalgie chez celles et ceux qui l'ont connu.

Cette nostalgie semble d'ailleurs parfois se glisser dans l'analyse elle-même, et l'on peut regretter que Roque n'offre pas de réflexion plus critique sur le travail de mémoire sociale qui opère inévitablement en filigrane de ce projet. C'est pourtant sans doute ce qui fait l'originalité de cet ouvrage : adosser la restitution minutieuse des faits et des conflits ayant jalonné l'histoire des deux mouvements aux récits qu'en font les protagonistes, grâce à plus de 150 entretiens avec les hommes et les femmes qui ont vécu et façonné ces « nations insurgées » et continuent aujourd'hui à peser dans la trajectoire de leurs pays.

Chloé Buire

MONEY, VALUE, AND THE STATE: SOVEREIGNTY AND CITIZENSHIP IN EAST AFRICA

Kevin P. Donovan

Cambridge, Cambridge University
Press, 2024, 386 pages

En examinant la décolonisation en Afrique de l'Est du point de vue de l'autodétermination économique, Kevin

P. Donovan éclaire le début de la période d'indépendance au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Anthropologue, il fournit une riche ethnographie historique de l'ordre social produit par l'économie politique postcoloniale, déplaçant notre regard vers les luttes entre banquiers, bureaucrates, agriculteurs et contrebandiers.

Avant les indépendances, l'Afrique de l'Est partageait une monnaie commune – le shilling est-africain – avec une libre conversion avec la livre sterling, ce qui facilitait les exportations vers le Royaume-Uni. Après les indépendances, les nouveaux États ont créé des monnaies nationales contrôlées par leurs banques centrales. Cette étape importante vers l'autodétermination économique a été contrecarrée par le fait que la valeur de la monnaie nationale dépendait de l'accumulation de réserves en dollars et en livres sterling. Ces États sont donc devenus des *money changer states*, comme les appelle Donovan, monopolisant les monnaies et contrôlant les taux de change.

Au cœur de l'analyse : la question de l'utilisation de l'argent comme instrument de gouvernance par l'État, et des types de citoyens produits par ces instruments. Pour renforcer leurs demandes en devises étrangères, les citoyens ont fait appel au patriotisme, comme ce chef de comté ougandais qui explique dans sa demande de shillings kenyans que les pièces de rechange kenyanes pour véhicules dont il a besoin « serviront à mes compatriotes, ce qui me permettra de me déplacer et d'expliquer plus efficacement les politiques du gouvernement ». L'aspiration à la souveraineté économique postcoloniale était en même temps un projet culturel qui exigeait, dans une certaine mesure, des citoyens dociles.

Donovan montre que ce projet culturel n'a pas complètement abouti : il s'agissait plutôt d'une lutte permanente. Confrontés à des difficultés économiques croissantes dans la seconde moitié des années 1970, les agriculteurs ont refusé de vendre leurs récoltes à des organisations coopératives pour l'exportation, privilégiant la subsistance. Les citoyens ont également subverti le régime monétaire en se livrant à la contrebande, en particulier dans les régions frontalières.

Des extraits de lettres et de nombreux récits donnent vie à des faits historiques abstraits et témoignent d'un exceptionnel travail d'archive. Le foisonnement de détails et une structure conceptuelle manquant parfois de clarté rendent pourtant parfois la lecture difficile. Les riches contributions théoriques, par exemple sur la citoyenneté économique, gagneraient à être mises en avant dans les chapitres empiriques.

La principale richesse de l'analyse est qu'elle illustre la nature mutuellement constitutive de l'ordre social produit par les trois régimes monétaires postcoloniaux. Alors que ceux qui avaient accès aux devises étrangères étaient au sommet de la hiérarchie, d'autres (femmes et enfants notamment) comblaient les lacunes économiques par des travaux agricoles et domestiques non rémunérés. La citoyenneté était également fortement racialisée : la lutte pour l'autodétermination économique a culminé avec l'expulsion des Asiatiques d'Ouganda par Idi Amin en 1972. Donovan montre bien comme l'économie politique postcoloniale a produit des divisions et des inégalités, autant qu'elle a produit la nation.

Lena Gutheil

Asie

L'ASIE-PACIFIQUE. NOUVEAU CENTRE DU MONDE

Sophie Boisseau du Rocher
et Christian Lechervy
Paris, Odile Jacob, 2025,
320 pages

Si l'Indo-Pacifique est à la mode et a progressivement supplanté la notion d'Asie-Pacifique dans le vocabulaire politique et stratégique, l'ouvrage de Sophie Boisseau du Rocher et Christian Lechervy propose une focale spécifiquement centrée sur ce second espace. Le titre est peut-être d'ailleurs ici un clin d'œil à l'ouvrage *L'Indo-Pacifique. Nouveau centre du monde* (V. Niquet et M. Péron-Doise, Paris, Tallandier, 2024).

Espace majeur de la nouvelle géopolitique mondiale, l'Asie-Pacifique catalyse de nombreux enjeux et ruptures (une Chine perturbatrice, une Corée du Nord nucléarisée, un Japon réarmé, une Birmanie illibérale...). Elle permet aux auteurs de mesurer l'amplitude des changements à l'œuvre dans la région et d'explicitier les leçons que l'Europe peut tirer de cette trajectoire, qu'ils définissent comme un glissement plus qu'un basculement.

Pour éviter toute cacophonie ou polysémie face à l'élasticité des termes, ils proposent dès l'introduction une définition de cet espace pluriel composé de 17 États. On s'étonnera peut-être plus ou moins d'y voir figurer la Mongolie, quasiment pas abordée ensuite dans l'ouvrage. Les auteurs ne cèdent pas à la tentation d'homogénéiser cette région, non exempte de contradictions

et de contrastes, et en exposent les trajectoires diversifiées. Celles-ci n'ont pas empêché les processus de régionalisation et l'émergence d'un régionalisme dynamique. Ils évoquent à cet égard les concepts d'« asianisme » et d'« asiatisation », deux clés de lecture intéressantes qui éveillent la curiosité du lecteur, tout en suscitant des réflexions sur l'approfondissement de ces deux notions.

Capitalisant sur leur expérience extensive de la région, les deux chercheurs mettent en exergue le processus de désoccidentalisation, tant économique que politique, entamé par l'Asie-Pacifique, traçant les pourtours d'une redéfinition de la modernité et s'appuyant sur de multiples leviers de puissances. L'ouvrage délaisse les débats alarmistes et anxiogènes, évitant tout abus culturaliste ou eurocentrique, pour plutôt démontrer les convergences et interconnexions entre les deux espaces. L'expression « l'écart comme trait d'union » en est le signe. En témoigne également l'actualité, de la guerre en Ukraine à la mer de Chine méridionale.

Au-delà de son apport indéniable à la littérature existante, l'ouvrage condense deux grandes forces sur ses sept chapitres. Il se démarque par son souci réflexif en ne s'enfermant dans aucune chapelle et par son ambition d'éviter tout présentisme excessif grâce à des recontextualisations historiques. Les auteurs nous invitent à une « analyse prospective inconfortable », à un « effort de projection douloureux » face à l'impression de déclassement de l'Occident, devenu moins structurant tout en restant important.

L'ouvrage soulève en ce sens des questions clés : quelle place pour l'Occident, et l'Europe tout particulièrement, face à cette désoccidentalisation ? Comment

matérialiser le « sursaut » européen ? D'autre part, il a été pensé pour s'adresser à un large public, en plantant un décor à la fois clair et riche, mobilisant un nombre important de données. Les auteurs ont su rendre accessible, sans simplification excessive, un sujet à la complexité grandissante. Un regard lucide et constructif, un jeu d'équilibre réussi.

Elise Barandon

ON XI JINPING: HOW XI'S MARXIST NATIONALISM IS SHAPING CHINA AND THE WORLD

Kevin Rudd

Oxford, Oxford University Press, 2025, 624 pages

Depuis l'arrivée de Xi Jinping à la tête du Parti communiste chinois (PCC) en 2012, on ne compte plus les publications sur le dirigeant chinois. Tandis que certains esquissent le portrait psychologique du président, d'autres, comme Kevin Rudd, prennent à bras-le-corps le système idéologique qu'il a déployé au fil des années et ses implications concrètes sur les scènes intérieures et internationales. Issu d'une thèse soutenue en 2022 à Oxford, *On Xi Jinping* est le travail d'un praticien des relations internationales qui, entre ses fonctions de Premier ministre, la présidence de l'Asia Society et sa prise de poste comme ambassadeur d'Australie aux États-Unis, a repris un cursus universitaire pour analyser les ressorts idéologiques de la deuxième puissance mondiale.

Rudd développe le concept de « nationalisme marxiste-léniniste » pour décrire la triple rupture de Xi avec ses prédécesseurs post-Mao : renforcement

du rôle du PCC sur l'État technocratique, intervention accrue dans l'économie, et affirmation nationaliste sur la scène mondiale. Jusque-là, rien de bien nouveau : l'ouvrage s'inscrit dans la lignée d'analyses d'auteurs comme Steve Tsang, Alice Ekman ou Jean Christopher Mittelstaedt, qui ont tous souligné les conséquences du retour de l'idéologie comme principe structurant du parti-État. Néanmoins, la novation de cet ouvrage s'exprime sous trois aspects.

Premièrement, l'étude sémantique de plusieurs « termes-slogans » (*banner terms*) qui permet d'élucider le glossaire du PCC en lui redonnant de la profondeur historique. En partant de la remise au goût d'une vision du monde marxiste sous Xi Jinping, Rudd analyse l'émergence, l'évolution et parfois la disparition de concepts clés de la politique intérieure, économique et étrangère du pays. Une étude nécessaire pour qui souhaite étudier les discours chinois et les ancrer dans les soubresauts du système idéologique.

Deuxièmement, au fil de l'ouvrage, Rudd étudie comment Xi a réintroduit une historicisation marxiste du développement socialiste de la Chine, et en explore les conséquences. En rupture avec la prudence de Deng Xiaoping sur la fin de l'étape primaire du socialisme, Xi Jinping fixe 2049 comme horizon de la « nouvelle ère », portée par les « grands bouleversements inédits depuis un siècle ». Inscrite dans la confiance dans la montée en puissance de la Chine face au déclin de l'Occident et portée par la correction des inégalités développées pendant la période des réformes, la « résolution sur l'histoire du Parti » (2021) œuvre à instaurer ce que l'historien François Hartog décrirait

comme un nouveau « régime d'historicité », un nouveau rapport au temps.

L'ouvrage adopte enfin une posture prospective, s'interrogeant sur l'avenir du régime et les défis qui l'attendent. Si Xi Jinping a consolidé son pouvoir au sein du PCC, Rudd souligne les vulnérabilités du modèle chinois : ralentissement économique, tensions sociales croissantes, incertitudes sur la stabilité politique de long terme. Loin de prédire l'effondrement imminent, l'auteur met pourtant en garde contre les dynamiques internes qui pourraient fragiliser l'édifice construit par Xi.

Bien que le recours aux cadres analytiques occidentaux de « droite » et de « gauche » pour décrire les tendances sous Xi soit généralement caduc, l'ouvrage reste essentiel pour comprendre la trajectoire idéologique de la Chine contemporaine.

Lily Grumbach

Moyen-Orient et Monde arabe

QUESTION JUIVE, PROBLÈME ARABE (1798-2001). UNE SYNTHÈSE DE LA QUESTION DE PALESTINE

Henry Laurens

Paris, Fayard, 2024, 756 pages

Cet ouvrage est un « condensé », accompagné de mises à jour, des cinq volumes publiés par Henry Laurens sur « la question de Palestine » de 1999 à 2015. Si la question palestinienne avait

largement disparu de l'actualité, la tragédie du 7 octobre 2023 confirme la sensibilité d'un conflit dont la solution apparaît de plus en plus difficile

Avant même la création de l'État d'Israël en 1948, il est apparu que la question juive serait également un problème arabe. L'auteur évoque la façon dont, dès novembre 1929, Ben Gourion apporte la contradiction à l'association Brit Shalom, qui réunit des intellectuels partisans d'un État palestinien binational, en soulignant que le sionisme a pour vocation de créer un État juif en Palestine qui devra s'accommoder d'une présence arabe. Déjà, l'existence d'un peuple palestinien est récusée par celui qui deviendra le premier Premier ministre du futur État, alors même que la population juive était encore très minoritaire, de l'ordre de 15 %. À cet égard, la position des dirigeants israéliens, de droite comme de gauche, n'a pas varié.

L'ouvrage décrit l'histoire croisée des populations juive et arabe, et des occasions manquées, tant sous le mandat britannique que depuis la création de l'État d'Israël, qui n'ont pas permis la coexistence des deux peuples sur un même territoire. La paix est notamment apparue possible, souligne Henry Laurens, en 1993 et 1999.

L'auteur montre ainsi comment Yitzhak Rabin a été le premier responsable israélien à chercher un compromis avec les Palestiniens. Mais les accords d'Oslo conclus en 1993 contenaient eux-mêmes les germes de leur échec. Ils étaient en effet déséquilibrés : si Arafat reconnaissait l'État d'Israël, Rabin constatait seulement que l'OLP, jusque-là qualifiée de mouvement terroriste, était le représentant du « peuple palestinien » sans aucun engagement sur la perspective

d'un État. Bien au contraire, il n'envisageait qu'une « entité autonome ». En fait, les accords d'Oslo n'ouvraient qu'un processus de négociation, sans gel de colonies, lesquelles sont très vite apparues comme des « obstacles à la paix ».

Une autre occasion manquée fut celle de Camp David en 1999, sous la médiation du président Clinton. Les négociations se déroulèrent dans une grande confusion et butèrent sur la question de Jérusalem, et plus spécialement sur le statut du Haram Al-Charif et de Jérusalem « capitale indivisible » d'Israël. La visite provocatrice d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées et l'échec électoral d'Ehoud Barak devaient interrompre le processus de paix, qui n'a jamais repris depuis lors.

L'auteur s'interroge sur les causes de ces revers, la confiance n'ayant jamais

pu s'établir entre les négociateurs. Les positions fluctuantes d'Arafat et son double discours ont desservi sa crédibilité. De leur côté, les États-Unis ont agi moins en *honest broker* qu'en soutien indéfectible des positions israéliennes. Le pilote des négociations, Dennis Ross, porte à cet égard une lourde responsabilité. Le jeu mortifère du Hamas et du Djihad islamique a achevé de tuer le processus.

Cet ouvrage permet de mieux comprendre un conflit qui demeure central au Moyen-Orient, en dépit des victoires tactiques remportées par Israël sur le Hamas et le Hezbollah. Il reste à écrire l'histoire qui s'étend de l'échec de Camp David jusqu'à aujourd'hui, ce à quoi pense à l'évidence l'auteur.

Denis Bauchard